

HYDRA IODE EPAIS®

*Désinfectant après traite
Trempage épais post-traite – Prêt à l'emploi
Action prolongée*

1. PROPRIETES :

Produit prêt à l'emploi, à base d'IODE, **HYDRA IODE EPAIS** assure la protection microbienne des trayons tout en leur donnant douceur et souplesse.

HYDRA IODE EPAIS est adapté pour l'hygiène de la traite en prévention des contaminations responsables des infections chez les animaux laitiers. HYDRA-IODE EPAIS assure un **temps de contact prolongé sur le trayon**.

HYDRA IODE EPAIS, appliqué après chaque traite, va permettre de **désinfecter** le trayon, et d'éviter les contaminations du lait par les bactéries, les levures. Sa texture épaisse protège le trayon immédiatement après la traite.

Un produit BIOCIDE efficace, **bactéricide et levuricide**, préservant l'intégrité et la souplesse du trayon.

Bactéricide selon la norme EN 1656 et EN 16437.

Levuricide selon la norme EN 1657 et EN 16437.

Voir le tableau de synthèse ci-dessous en efficacité.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°41840.

HYDRA IODE EPAIS est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP3.

Produit utilisable en agriculture biologique *.

2. MODE D'EMPLOI :

Lisez l'étiquette avant utilisation et respectez toutes les instructions fournies.

HYDRA IODE EPAIS est prêt à l'emploi.

Utiliser le produit à température ambiante > 5°C et < 20°C avec un gobelet de trempage de 300 ml (Pis entre 38,5 et 39,2°C) :

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 ml).
- Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis.
- Ne pas essuyer, ne pas rincer.
- Laisser agir.
- Maintenir l'animal debout pendant 5 minutes, temps nécessaire pour avoir l'action désinfectante sur la peau.
- Avant la traite suivante, éliminer les résidus de produit qui protège le sphincter et nettoyer chaque trayon avec un produit adapté.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide épais opaque marron
pH :	4 +/- 1
Densité :	1,02 +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 15°C.
TP :	TP3 : Désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire. AL – Liquide destiné à être utilisé sans dilution.
Substance active :	PVPi Polyvinylpyrrolidone iodine (CAS N°25655-41-8) = 15 g/kg, soit 1,3 g/kg d'iode disponible ou 1300 ppm.

4. CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait) à 30°C :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i> *	EN 1656 EN 16437	5 min
<i>Escherichia coli</i> *		
<i>Streptococcus uberis</i> *		
<i>Enterococcus hirae</i>		
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>		
<i>Salmonella typhimurium</i>		
<i>Enterobacter cloacae</i>		
<i>Lactibacillus brevis</i>		
<i>Proteus vulgaris</i>		
<i>Streptococcus agalactiae</i>		
<i>Listeria monocytogenes</i>		

Souches obligatoires *

Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait) à 30°C :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i> *	EN 1657 EN 16437	5 min

Souches obligatoires *

5. CONDITIONNEMENTS :

Référence 001113209 : bidon de 20 KG

Référence 001113210 : fût de 60 KG

Référence 001113206 : fût de 200 KG

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1132) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Produit contenant des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

*Produit conforme au règlement CE 1358/2014 modifiant le règlement CE N° 889/2008 pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : infobiocide@b2f.fr.

N° de révision : 12-11-2018(V1)1132